

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique  
**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation  
**Band:** 44 (1915)  
**Heft:** 20

**Buchbesprechung:** Bibliographies

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 31.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

le ramier « passe tous les ans en bandes nombreuses dès le milieu de février, le plus souvent en mars, et entre la mi-septembre et la mi-octobre » est ou non apparu en nombre et aux époques habituelles.

Somme toute, il semble établi qu'à quelques rares exceptions près, la guerre n'a modifié ni les lois générales de la migration, ni le régime habituel des sédentaires.

« Le trop d'attention qu'on a pour le danger, fait le plus souvent qu'on y tombe ! » pensent apparemment les oiseaux, avec le bonhomme que vous savez, et nos hôtes ailés survolent, ou parcourent, avec une indifférence aussi complète que narquoise, ces champs ensanglantés d'où, bientôt, la chère petite alouette de France montera, victorieuse, dans la joie du ciel apaisé pour, au soleil levant, lancer de nouveau vers le monde sa claire chanson de liberté.

Louis-Ed. COULIN.

---

## BIBLIOGRAPHIES

---

*Essai sur le merveilleux dans la littérature française depuis 1800*, par Hubert MATTHEY. In-12 de 316 pages, Payot, Lausanne, 3 fr. 50.

Dans ce remarquable ouvrage d'histoire et de critique littéraire, l'auteur étudie l'emploi du merveilleux dans les ouvrages qui ont vu le jour depuis le commencement du siècle dernier. A ses yeux, il n'y a pas de différence entre le merveilleux, le fantastique et le surnaturel. Il place dans la même catégorie « les faits réels ou les représentations illusoires qui nous frappent par leur caractère de rareté et qui nous paraissent en contradiction avec l'ensemble des lois connues régissant le monde extérieur ou la chaîne de nos représentations subjectives ». J'avoue que cette définition ne satisfait pas mes notions philosophiques. La question ne paraît plus complexe que M. Matthey ne se la représente. Dans ces conditions, j'ai de la peine à admettre toutes les applications que l'auteur fait de son principe, notamment lorsqu'il parle de Chateaubriand. Il emploie de plus certaines expressions qui me choquent un peu ; j'en signale une seule : à la page 28, il parle « des divinités chrétiennes ». Pour moi, il n'y a qu'un Dieu et non plusieurs. Après avoir fait ces réserves d'ordre purement doctrinal, je me plais à reconnaître que l'étude de M. Matthey est un ouvrage qui mérite l'attention du lettré. L'auteur a fait de grandes recherches pour se documenter ; il a fouillé les ouvrages de Chateaubriand, Vigny, Balzac, Musset, Hugo, Flaubert, Daudet, France et combien d'autres encore. Il montre le merveilleux qu'on y trouve, groupe les faits, classe les variétés, dessine la courbe de l'évolution des genres. Il fait voir les influences qui se sont exercées, les nécessités et les traits de caractère qui ont porté les auteurs à employer le merveilleux dans leurs compositions. Il examine enfin les caractères communs qui existent entre les œuvres étudiées, afin d'arriver à une détermination des lois du genre. Les divers problèmes que soulève cette intéressante question littéraire,

sont étudiés dans des pages écrites avec une élégance, d'où la lourdeur indigeste d'une érudition mal comprise est absente. On lit l'ouvrage avec autant de plaisir que d'utilité.

\* \* \*

*Annales fribourgeoises, revue d'histoire, d'art et d'archéologie.* — Fribourg, imprimerie Fragnière, frères.

Sommaire du numéro 6, novembre-décembre 1915 : La garnison de Fribourg (suite), par MAX DE DIESBACH. — La chapelle de Saint-Jost, près Montorge, par Georges CORPATAUX. — La procuration des députés des villes et communautés fribourgeoises à l'assemblée provisoire du pays de Vaud (suite et fin), par L. MOGEON. — Les armoiries de Prez-vers-Siviriez, par D. — Notre-Dame de Compassion et le couvent des Pères Capucins de Bulle (suite et fin), par P. Athanase COTTIER, O. M. C. — Bibliographie.

\* \* \*

*Revue des Familles* du 20 novembre 1915. Sommaire : Rites et coutumes des funérailles, par P. BONDALLAZ. — La Mission catholique suisse. — Souvenirs de la Campagne de Russie (par Georges DEMIERRE, capitaine staviacois, au service de la Grande Armée).

Illustrations : Après l'enterrement (tableau du peintre bernois Max BURI). — Au Cimetière (eau-forte d'Edouard VALLET, Genève). — M. l'abbé D<sup>r</sup> Dévaud, délégué du Conseil fédéral pour la visite des prisonniers français en Allemagne. — Landsgemeinde d'Uri. — Bruxelles : Le marché aux fleurs, la Maison du Roi.

En vente dans tous les kiosques de gares et à l'Administration H. Butty et C<sup>ie</sup>, à Estavayer-le-Lac (Suisse) au prix de 10 centimes (édition rose) et 15 centimes (édition bleue).



## CHRONIQUE SCOLAIRE

† **M. Isidore Terrapon.** — Le corps enseignant fribourgeois vient de perdre dans la personne de M. Isidore Terrapon, décédé subitement à l'âge de 49 ans, l'un de ses membres les plus méritants.

Originaire de Châtonnaye, il entra en 1883 à l'Ecole normale de Hauterive où il fit d'excellentes études ; on l'a toujours vu occuper le premier rang dans sa classe. Après avoir obtenu un brevet d'instituteur, il fut envoyé comme stagiaire dans son endroit d'origine, puis nommé au poste de Mossel qu'il occupa une année.